

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2018

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

SÉRIE : ES

Spécialité

CORRIGÉS

Les corrigés proposés fournissent des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais ils ne doivent pas être considérés comme une norme.

DISSERTATION S'APPUYANT SUR UN DOSSIER DOCUMENTAIRE

PROPOSITION DE CORRIGÉ

Sujet : Les analyses en termes de classes sociales peuvent-elles rendre compte à elles seules de la structure sociale actuelle ?

Programme officiel :

Sociologie

1. Classes, stratification et mobilité sociales

Thèmes et questionnements	Notions	Indications complémentaires
1.1 Comment analyser la structure sociale ?	Inégalités économiques, inégalités sociales, classes sociales, groupes de statut, catégories socioprofessionnelles.	On mettra en évidence le caractère multiforme des inégalités économiques et sociales ainsi que leur aspect parfois cumulatif. On procédera à des comparaisons en utilisant les principaux indicateurs et outils statistiques appropriés. On présentera les théories des classes et de la stratification sociale dans la tradition sociologique (Marx, Weber) ainsi que leurs prolongements contemporains et on s'interrogera sur leur pertinence pour rendre compte de la dynamique de la structuration sociale. On mettra en évidence la multiplicité des critères de différenciation sociale dans les sociétés post-industrielles (statut professionnel, âge, sexe, style de vie). Acquis de première : salaire, revenu, profit, revenus de transfert, groupe social.

Attentes essentielles :

Notions	Inégalités économiques, inégalités sociales, classes sociales, groupes de statut, catégories socioprofessionnelles, salaire, revenu, groupe social.
Mécanismes	<ul style="list-style-type: none">– Analyses en termes de classes sociales chez Marx et Weber pour rendre compte de certaines inégalités économiques, sociales et culturelles actuelles.– Permanence des classes sociales au sens de Weber, ou encore classe en soi mais mise en cause de la classe pour soi au sens de Marx.– Multiplicité des critères de différenciation sociale aujourd'hui tels que l'âge, le genre, le diplôme...
Savoir-faire	Lecture et interprétation : <ul style="list-style-type: none">– Lecture et interprétation de déciles et de rapport inter-décile.– Lecture de tableau à double entrée.– Lecture de pourcentage de répartition.– Lecture de graphiques simples.

Exploitation possible des documents :

Document 1	Augmentation du niveau de vie moyen et médian sur la période pour les 1 ^{er} et 9 ^{ème} déciles. Mais maintien des inégalités de niveau de vie sur la période.
Document 2	Mettre en évidence les inégalités dans l'espérance de vie en fonction du milieu social et du diplôme.
Document 3	Déclin du sentiment d'appartenance de classe entre 1966 et 2002 puis augmentation entre 2002 et 2015. Déclin du sentiment d'appartenance à la classe ouvrière et parallèlement hausse du sentiment d'appartenance aux classes moyennes.
Document 4	Des inégalités dans l'emploi en fonction de l'âge : les jeunes 15-24 ans sont relativement plus nombreux à être salariés (97,3 %) que les 50 ans et plus (83,1 %) qui sont donc plus nombreux à être non-salariés (16,9 %). Les jeunes sont plus nombreux à être en emplois précaires qu'en emplois stables (seulement 44 % des salariés de 15-24 ans sont en CDI). Les jeunes occupent davantage d'emplois précaires (32,1 % des salariés de 15-24 ans en CDD, 7,2 % en Intérim) que les individus plus âgés (9,5 % des salariés de 25-49 ans en CDD, 2,7 % en Intérim ; 5,9 % des salariés de 50 ans et plus ans en CDD, 1,2 % en Intérim). Des inégalités dans l'emploi en fonction du sexe : bien que la part des femmes et des hommes en CDI soit à peu près équivalente, ils n'occupent pas les mêmes types d'emplois précaires : les femmes sont relativement plus concernées que les hommes par les CDD (12,3 % contre 8,6 %), inversement les hommes sont plus concernés que les femmes par l'Intérim (3,8 % contre 1,5 %).

Problématique possible :

Les analyses en termes de classes sociales permettent de rendre compte en partie de la structure sociale actuelle, néanmoins il existe d'autres critères de différenciation sociale dans nos sociétés post-industrielles.

Proposition de plan détaillé :

<p>I) Des analyses en termes de classes sociales qui permettent d'éclairer en partie la structure sociale actuelle.</p>	<p>II) Néanmoins, les classes sociales ne rendent pas complètement compte de la structuration sociale.</p>
<p>A) L'analyse en termes de classes sociales reste pertinente pour rendre compte de conditions d'existence comparables...</p>	<p>A) Il existe d'autres critères de différenciation sociale : l'âge, le diplôme ou encore le genre.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de la classe en soi chez Marx et de la notion de classe sociale chez Weber. Permanence de différentes classes sociales qui pour chacune d'entre elles partagent objectivement les mêmes conditions d'existence (classes supérieures, moyennes, populaires). • Des classes sociales visibles au regard des inégalités : des inégalités de niveau de vie (document 1) qui se cumulent avec des inégalités de patrimoine. Des inégalités économiques pouvant se cumuler avec d'autres inégalités sociales, notamment en matière d'espérance de vie (document 2). 	<ul style="list-style-type: none"> • Des inégalités dans l'emploi où l'âge et le diplôme sont très discriminantes (document 1). • Des inégalités sociales telles que les inégalités face à la santé en relation avec le niveau de diplôme (document 2). • Des inégalités et discriminations selon le genre sur le marché du travail (document 3) et dans d'autres sphères publiques (politiques) et privées (sphère domestique).
<p>B) ... Mais elle ne se conjugue pas nécessairement avec une conscience de classe.</p>	<p>B) Autant d'éléments de différenciation qui brouillent désormais les frontières de classes.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de la classe pour soi chez Marx qui renvoie à la conscience de classe. • La conscience de classe est moins prégnante (document 3). On constate une baisse du sentiment d'appartenance de classe durant la 2^e moitié du XX^e siècle bien qu'il augmente au début du XXI^e siècle. Par ailleurs, on constate un sentiment d'appartenance principalement aux classes moyennes avec déclin du sentiment d'appartenance aux classes ouvrières et bourgeoises. • Excepté la grande bourgeoisie qui est parfois considérée comme une classe en soi et pour soi au sens marxiste : elle partage la richesse sous toutes ses formes (économiques, sociales, culturelles et symboliques) qui fait d'elle une classe en soi. Par ailleurs elle met en place des stratégies « d'entre-soi » témoignant d'une conscience de classe faisant d'elle une « classe pour soi ». 	<ul style="list-style-type: none"> • De multiples critères de différenciation : les inégalités sont nombreuses et toutes les inégalités qui existent dans la société ne renvoient pas aux classes sociales. Les classes sociales ne permettent pas d'appréhender toutes les situations sociales, positions sociales d'un individu. Certains critères de classement ne sont pas liés aux classes sociales, d'autres s'y superposent. • Des inégalités multiples et transversales qui fragmentent les groupes sociaux rendant le concept de classe moins opérant. On a assisté par exemple au glissement du terme « classe ouvrière » vers « classes populaires », comprenant les ouvriers et les employés, classes populaires traversées par ailleurs par de nombreux clivages. • Individualisation des parcours/trajectoires des individus, notamment en matière d'emploi.

ÉPREUVE COMPOSÉE

PROPOSITION DE CORRIGÉ

Première partie : **Mobilisation des connaissances**

Question 1 : Expliquez deux limites de la mesure de la mobilité sociale. (3 points)

Thème du programme :

Sociologie

1. Classes, stratification et mobilité sociales

1.2 Comment rendre compte de la mobilité sociale ?

Réponse possible :

La mobilité sociale se mesure à l'aide des tables de mobilité brute (en effectifs) et/ou de destinées (en %) et/ou de recrutement (en %). Ces tables ont pour champ d'analyse les hommes actifs âgés de 40 à 59 ans. Ces tables mettent en évidence les mobilités entre les « pères et les fils ». Ainsi, la mesure de la mobilité à travers les tables de mobilité présente quelques limites :

- On ne mesure que la mobilité sociale intergénérationnelle et on ne tient pas compte de la mobilité intragénérationnelle.
- On ne mesure le plus souvent que la mobilité sociale des hommes. Or l'insertion professionnelle des femmes est comparable à celle des hommes. Dans l'étude de la stratification sociale, il est important de tenir autant compte du statut des femmes que de celui des hommes.
- On ne mesure que la mobilité des hommes âgés de 40 à 59 ans, or avec l'instabilité croissante sur le marché du travail, la situation (en termes de mobilités) à cette tranche d'âge n'est plus « fixe ».

Toute autre limite pertinente et argumentée sera acceptée.

Question 2 : Vous montrerez l'intérêt de la notion de segmentation du marché du travail pour rendre compte de la spécificité de la relation salariale (3 points)

Thème du programme :

Regards croisés

2. Travail, emploi, chômage

2.1 Comment s'articulent marché du travail et gestion de l'emploi ?

Réponse possible :

La spécificité de la relation salariale impose de relâcher l'hypothèse néoclassique d'homogénéité du facteur travail.

En effet, le facteur travail est hétérogène au niveau de la qualification, de la productivité, de la spécificité des professions etc. ce qui segmente le marché du travail.

La segmentation du marché du travail (ou dualisme) introduit une distinction entre un marché primaire et un marché secondaire, fortement différenciés en fonction des emplois, des agents économiques, des salaires et des perspectives de carrières, ainsi que des mécanismes de fonctionnement.

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Vous présenterez le document puis vous caractériserez les inégalités face à la pauvreté qu'il met en évidence.

Réponse possible :

Présentation du document	Ce document est un tableau statistique, publié par l'INSEE, présentant le taux de pauvreté selon l'âge et le sexe exprimé en pourcentage ainsi que le nombre de personnes pauvres en milliers. Il concerne les personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante. L'étude se rapporte à la France métropolitaine pour les années 2008, 2010, 2012 et 2014.
Collecte et traitement de l'information	<ul style="list-style-type: none">- En 2014 la pauvreté concerne 13,4 % des hommes vivant en France et 14,7 % des femmes soit 4 046 000 hommes et 4 714 000 femmes. La pauvreté touche donc plus les femmes que les hommes avec un taux de pauvreté des femmes supérieur de 1,3 point à celui des hommes.- Le taux de pauvreté diffère aussi selon les tranches d'âge. Les jeunes sont les plus touchés par la pauvreté. Les taux de pauvreté des moins de 18 ans et des 18-29 ans sont plus élevés que ceux des autres tranches d'âge. 19,1 % des hommes de moins de 18 ans vivent avec un revenu inférieur à 60 % du revenu médian en 2014 et 20,6 % des femmes. 18,3 % des hommes et 21,2 % des femmes pour les 18-29 ans. Le taux de pauvreté diminue avec l'âge : 7,7 % des hommes et 7 % des femmes de 60 à 74 ans, 7 % des hommes et 10 % des femmes de 75 ans et plus. Soit un écart de 21,1 points entre les hommes de moins de 18 ans et ceux de plus de 75 ans.- Le taux de pauvreté a tendance à augmenter pour les hommes et pour les femmes, 12,2 % pour l'ensemble des hommes en 2008 et 13,4 % en 2014 (en augmentation de 1,2 points) ; 13,8 % pour les femmes en 2008 et 14,7 % en 2014 (en augmentation de 0,9 point). Les écarts entre femmes et hommes ont donc tendance à se réduire.- L'augmentation du taux de pauvreté s'observe quelle que soit la tranche d'âge sauf pour les plus de 75 ans. Pour les 75 ans et plus, il est passé de 8,8 % pour les hommes et 15,1 % pour les femmes en 2008 à respectivement 7,0 % et 10,0 %, en baisse de 1,8 points pour les hommes et 5,1 points pour les femmes.

Troisième partie : **Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire**
(10 points)

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que différents mécanismes sont susceptibles d'engendrer des crises économiques.

Programme officiel :
Science économique

1. Croissance, fluctuations et crises

Thèmes et questionnements	Notions	Indications complémentaires
1.2 Comment expliquer l'instabilité de la croissance ?	Fluctuations économiques, crise économique, désinflation, dépression, déflation.	L'observation des fluctuations économiques permettra de mettre l'accent sur la variabilité de la croissance et sur l'existence de périodes de crises. On présentera les idées directrices des principaux schémas explicatifs des fluctuations (chocs d'offre et de demande, cycle du crédit), en insistant notamment sur les liens avec la demande globale. On analysera les mécanismes cumulatifs susceptibles d'engendrer déflation et dépression économique et leurs conséquences sur le chômage de masse. Acquis de première : inflation, chômage, demande globale.

Attentes essentielles :

Notions	Crise économique, dépression, déflation, fluctuations économiques.
Mécanismes	Les crises peuvent provenir de chocs négatifs. La crise peut provenir d'une demande globale insuffisante. La crise peut être le moment de retournement de la conjoncture dans le cadre du cycle du crédit. Des mécanismes cumulatifs engendrent un risque de déflation.
Savoir-faire	Lecture et interprétation : Évolutions en volume. Taux de variation annuels. Tableaux à double entrée. Pourcentages. Représentations de séries chronologiques.

Exploitation possible des documents :

Document 1	<ul style="list-style-type: none">- Constat de fluctuations économiques de 2008 à 2014.- Crise économique perceptible dès les données de 2008 aux États-Unis et au Japon (baisse du PIB de 1,09 % au Japon en 2008 par exemple). Dépression dans les trois pays en 2009.- La crise de 2009 se traduit par une hausse du chômage, spectaculaire aux États-Unis (5,8 % de la population active en 2008, 9,3 % en 2009).- Déflation visible au Japon, où les prix baissent tous les ans, de 2008 à 2013.- Les données sur la dette publique et sur l'investissement peuvent être utilisées en parallèle avec l'augmentation du chômage pour étayer la thèse du caractère auto-entretenu des crises.
Document 2	<ul style="list-style-type: none">- Rappel de l'origine de divers types de chocs d'offre et de demande et leurs traductions immédiates.- Trois types de crises liées à trois types de chocs dans le dernier paragraphe.
Document 3	<ul style="list-style-type: none">- Document qui illustre le cycle du crédit. Le crédit alimente les périodes de croissance. Progression nette du crédit aux entreprises de 1998 à 2000 et de 2004 à 2008 : les périodes de croissance préparent la crise, avec l'essor de l'endettement des entreprises.- La crise se traduit par un effondrement du crédit aux entreprises. Cela affecte l'investissement à crédit et donc la demande : la crise nourrit la crise.

Raisonnement possible :

Après avoir constaté la présence de crises, on en présentera les principaux mécanismes :

- Les crises peuvent s'expliquer par des chocs négatifs de demande. Chaque composante de la demande globale est susceptible d'être affectée par un choc négatif. La consommation (choc fiscal, baisse du revenu disponible, montée du chômage), l'investissement privé (anticipations pessimistes de la part des entrepreneurs par exemple), les dépenses publiques (politique de rigueur), les exportations (ralentissement du commerce mondial).
- Les crises peuvent provenir de chocs d'offre négatifs (hausse du coût du travail, choc pétrolier...).
- La crise peut s'interpréter comme provenant des excès de la période de croissance qui la précède. On retrouve ici notamment le cycle du crédit.
- Les mécanismes de la crise sont cumulatifs. Les dépressions les plus sévères combinent le plus souvent des épisodes de déflation et de baisse du revenu disponible, alimentés par une hausse du chômage de masse.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ : Sciences sociales et politiques

PROPOSITION DE CORRIGÉ SUJET A

Sujet : Présentez les freins à la parité femmes - hommes dans la compétition politique.

Programme officiel :

1. Le système politique démocratique

Thèmes et questionnements	Notions	Indications complémentaires
1.2 Comment s'organise la compétition politique en démocratie ?	Pluralisme politique, modes de scrutin, parité, démocratie délibérative.	Centré sur le gouvernement représentatif, ce point permettra d'étudier les enjeux socio-politiques de la compétition électorale contemporaine. Une attention particulière sera accordée à la place des organisations partisanes et aux effets des modes de scrutin (majoritaire, proportionnel notamment) sur la sélection des gouvernants. On identifiera les biais liés au genre et la difficulté particulière rencontrée pour assurer une représentation équitable des deux sexes en politique. On s'interrogera sur les évolutions de la vie démocratique contemporaine en Europe et notamment les places respectives de la démocratie représentative et d'autres figures de la démocratie (participative, délibérative). Acquis de première : démocratie représentative, démocratie participative.

Attentes essentielles :

Notions	Parité, compétition politique.
Mécanismes	<ul style="list-style-type: none">- Présenter les caractéristiques des modalités de la compétition politique faisant obstacle à la parité femmes - hommes en politique.- Présenter les stéréotypes de genre en matière politique faisant obstacle à la parité femmes - hommes en politique.
Savoir-faire	<ul style="list-style-type: none">- Lecture de pourcentages de répartition.- Écart en points de % et coefficient multiplicateur.

Exploitation possible des documents :

Document 1	Ce document met en lumière certaines explications de l'absence de parité femmes - hommes dans la compétition politique : <ul style="list-style-type: none">- La moindre présence des femmes dans les partis politiques, ces derniers choisissant les candidats pour les différentes élections ; ainsi la surreprésentation des hommes dans les partis politiques explique leur surreprésentation chez les élus de la République, notamment dans les fonctions les plus prestigieuses.- Discrimination liée au genre : stéréotypes liés à la fonction politique pour laquelle les hommes seraient naturellement compétents contrairement aux femmes.
------------	--

Document 2	<p>Ce document met en évidence :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'inégale présence des femmes selon le type d'élection : ainsi il y a parité ou quasi-parité dans les fonctions d'élus à l'échelle territoriale telles que conseiller départemental et régional ; les femmes sont relativement moins présentes en tant qu'élues dans les élections européennes, municipales et communautaires ; enfin il reste de très fortes inégalités et donc une surreprésentation masculine en tant qu'élus dans les élections législatives et sénatoriales. - On note des évolutions aussi contrastées dans la part des femmes élues selon le type d'élection : la part qui a le plus progressé est celle pour les élections départementales, celles qui ont très peu progressé sont celles pour les élections municipales - communautaires, législatives et sénatoriales, enfin celles des élections régionales et européennes ont stagné.
------------	---

Réponse possible :

1. Constat des inégalités dans l'accès à la fonction d'élu entre les femmes et les hommes ; des inégalités plus ou moins marquées selon la nature de l'élection (document 2).
2. Des freins à la parité qui tiennent (document 1) :
 - Aux caractéristiques de notre régime politique : la sphère politique reste un bastion masculin ; cumul des mandats ; « prime aux sortants » ; les modes de scrutin (uninominal – de liste).
 - Aux stéréotypes de genre en matière politique : on attache au politique des qualités que l'on attribue de façon plus ou moins consciente aux hommes telles que le charisme, la combativité, la maîtrise de soi, le sens des responsabilités...
 - Aux limites de la loi sur la parité : la loi a une force coercitive uniquement sur les scrutins de liste et non pas sur les élections à scrutin uninominal ; possibilité de payer une amende plutôt que de respecter la loi sur la parité ; « parachutage » de femmes sur des territoires difficiles.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ : Sciences sociales et politiques

PROPOSITION DE CORRIGÉ SUJET B

Sujet : Montrez que les répertoires d'action politique se sont diversifiés.

Programme officiel :

2. La participation politique

Thèmes et questionnements	Notions	Indications complémentaires
2.2 Quels sont les répertoires de l'action politique aujourd'hui ?	Répertoires d'action politique.	Tout en insistant sur l'importance de l'acte électoral et son rituel, on proposera une conception ouverte de la notion de répertoire d'action politique ne se résumant pas à la pratique régulière du vote. On présentera notamment les dimensions individuelles comme collectives de l'action de protestation politique. L'évolution des répertoires d'action politique sera appréciée tant dans le temps long des transformations de l'ordre politique démocratique que dans le temps court de la conjoncture politique.

Attentes essentielles :

Notions	Répertoires d'action politique.
Mécanismes	La notion de répertoire d'action politique ne se résume pas à la pratique du vote.
Savoir-faire	Série chronologique. Pourcentages.

Exploitation possible des documents :

Document 1	Grande diversité des motifs et des modes de manifestations. De nouveaux modes demandant un engagement plus ponctuel sont évoqués. Ces mouvements sont présentés comme une réponse aux limites de la démocratie représentative.
Document 2	La montée de l'abstention aux élections législatives est clairement visible à partir de 1978. Elle dépasse les 50 % des inscrits en 2017. Cela montre l'importance des autres formes de participation politique, au-delà du vote.

Réponse possible :

- Le vote demeure un mode d'action politique incontournable, qui rythme la vie politique démocratique. Mais la montée de l'abstention (document 2) peut se lire comme une limite de la démocratie représentative (document 1 également). D'où l'importance d'autres formes de participations dans la sphère politique.
- Les répertoires d'action politique se transforment en permanence. Les répertoires actuels impliquent un engagement plus ou moins important des citoyens : signature de pétitions, participation à des discussions politiques, participation à des mouvements de protestation ponctuels (manifestations, « *flash-mob* » : document 1).
- L'engagement dans les organisations partisans voire syndicales est concurrencé par celui dans d'autres organisations, non pénalisées par le relatif rejet du politique : ONG, associations humanitaires par exemple. Cet engagement reste politique dans la mesure où il conduit souvent à la critique de l'action des élus.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ : Économie approfondie

PROPOSITION DE CORRIGÉ SUJET A

Sujet : Quels problèmes la sélection adverse et l'aléa moral posent-ils dans le financement du système de santé ?

Programme officiel :

1. Économie et démographie

Thèmes et questionnements	Notions	Indications complémentaires
1.2. Quel est l'impact des variables économiques et démographiques sur le financement de la protection sociale ?	Répartition/ capitalisation, taux de remplacement, ratio de dépendance, incitations pécuniaires, aléa moral, sélection adverse.	<p>On s'appuiera sur les exemples des retraites et de la santé en privilégiant le cas de la France.</p> <p>On exposera les principes de base des deux grands types de régimes de retraite (répartition et capitalisation). On s'interrogera sur les choix possibles en matière de ressources de ces régimes, de taux de remplacement, de durée de cotisation.</p> <p>On montrera comment la gestion des systèmes de santé est confrontée à la question de l'articulation entre une régulation marchande et une régulation administrée : dans les deux cas se posent des problèmes d'incitation et d'asymétrie d'information (tarification à l'acte ou budget global, liberté d'installation et équité dans l'offre de soin, ticket modérateur, etc.).</p> <p>Acquis de première : prélèvements obligatoires, production marchande et non marchande, asymétries d'information, revenus de transfert, solidarité, État-providence.</p>

Attentes essentielles :

Notions	Sélection adverse, aléa moral, asymétries d'information.
Mécanismes	La sélection adverse et l'aléa moral, liés à la présence d'asymétries d'information, perturbent le fonctionnement du marché et engendrent des coûts supplémentaires excessifs lors du financement du système de santé.
Savoir-faire	Lecture et interprétation d'un pourcentage de répartition et de son évolution dans le temps. Lecture et comparaison de données en valeur (millions d'euros).

Exploitation possible des documents :

Document 1	Ce document illustre le problème de la sélection adverse liée à une asymétrie d'information. Les assureurs ne connaissent pas l'état de santé de l'assuré, qui lui-même a une aversion à payer pour un risque hypothétique de maladie. Alors seuls les assurés sachant devoir faire face à un problème futur de santé engendrant des dépenses onéreuses vont accepter de payer la prime (donc s'assurer). Ce comportement stratégique de la part des assurés peut mettre en péril le système d'assurance.
------------	---

Document 2	Il s'agit d'un tableau donnant les montants en euros de divers types de consommation de soins et biens médicaux en France, en 2008 et en 2015. On observe ainsi le niveau élevé de dépenses pour la santé. On peut aussi effectuer la comparaison grâce à deux autres données : le montant de ces dépenses en pourcentage du PIB, et en pourcentage de la consommation des ménages.
------------	---

Réponse possible :

La gestion du système de santé en France articule une logique à la fois marchande et non marchande, donc fondée à la fois sur des mécanismes de marché (présence d'assurance maladie complémentaire) et sur des interventions des pouvoirs publics. Le système de santé est touché par des problèmes de sélection adverse et d'aléa moral engendrant des problèmes dans le financement du système de santé.

- Dans le cas du risque maladie, un problème de sélection adverse peut se poser. En économie de la santé, la sélection adverse désigne l'effet négatif d'une hausse des primes de risque sur les caractéristiques moyennes des assurés. En effet, si la prime d'assurance est trop élevée, seules les personnes se sachant présentant des risques élevés seront poussées à s'assurer. L'assurance maladie risque alors de n'assurer que les individus présentant le plus de risque. Le phénomène de sélection adverse conduit alors à la hausse de la moyenne des risques assurés. La rentabilité des assurances maladies est menacée si la hausse de la moyenne des risques est supérieure à la hausse des primes. Les comportements stratégiques se développent, menaçant effectivement à terme le régime d'assurance maladie (document 1).
- L'aléa moral peut s'observer dans le cadre du système de santé du côté de l'assuré et du prescripteur de soin. L'assuré peut être moins prudent voire s'exposer plus à des risques parce qu'il sait qu'il sera pris en charge financièrement en cas de maladie. On peut constater une surconsommation médicale du côté de l'assuré (document 2) : en France la consommation de soins et de biens médicaux est très élevée, 194 567 millions d'euros en 2015, soit 12,6 % de la consommation effective des ménages. De plus ce montant a augmenté entre 2008 et 2015 (11,8 % de la consommation des ménages en 2008). Cette surconsommation de soins découle aussi de l'asymétrie d'information dans la relation entre le patient et le prescripteur de soins qui peut prescrire des traitements plus coûteux, plus longs mais pas nécessairement plus efficaces pour le patient. Tous ces comportements peu prudents ou opportunistes alourdissent les coûts de financement du système de santé : de 8,3 % du PIB en 2008, ces dépenses représentent en 2015 8,9 % du PIB (document 2).

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ : Économie approfondie

PROPOSITION DE CORRIGÉ SUJET B

Sujet : Comment les barrières à l'entrée peuvent-elles être à l'origine d'un pouvoir de marché ?

Programme officiel :

2. Stratégies d'entreprises et politique de concurrence dans une économie globalisée

Thèmes et questionnements	Notions	Indications complémentaires
2.1. Dans quelles circonstances les entreprises peuvent-elles exercer un pouvoir de marché ?	Monopole discriminant, barrière à l'entrée, faiseur de prix.	En faisant référence au programme de première, on rappellera la diversité des structures de marché et la notion de pouvoir de marché, qui permet aux entreprises d'élaborer des stratégies concurrentielles. On analysera la nature et la variété des barrières à l'entrée qui expliquent l'existence d'un pouvoir de marché et sa persistance. À l'aide d'exemples simples (tarification dans les transports, dans les télécommunications, etc.), on étudiera les stratégies de prix du monopole discriminant. Acquis de première : oligopole, monopole, pouvoir de marché, preneur de prix, coût moyen/marginal, recette moyenne/marginale.

Attentes essentielles :

Notions	Barrière à l'entrée, pouvoir de marché.
Mécanismes	Mise en place par les firmes de barrières pour empêcher ou retarder l'entrée de concurrents sur leur marché. Diversité des barrières à l'entrée.
Savoir-faire	Lecture et interprétation d'un graphique.

Exploitation possible des documents :

Document 1	Le document 1 montre l'essor de la demande de dépôts de brevets réalisée par les entreprises. Ces demandes passent de près de 1 million en 1985 à 2,7 millions en 2014. Le dépôt de brevets est une forme de barrière à l'entrée.
Document 2	Le document 2 montre comment des entreprises du luxe rachètent leurs fournisseurs pour empêcher l'arrivée de nouveaux entrants, la matière première de qualité devenant inaccessible aux entreprises concurrentes.

Réponse possible :

Les barrières à l'entrée s'opposent à l'une des hypothèses de la concurrence pure et parfaite : la libre entrée sur le marché.

Elles correspondent à l'ensemble des obstacles que doit franchir une entreprise qui souhaite pénétrer un marché.

Ces barrières peuvent être de nature structurelle, c'est-à-dire qu'elles sont les résultantes des caractéristiques du marché, ou bien de nature stratégique si elles sont la conséquence de la stratégie d'une ou plusieurs entreprises présentes sur le marché.

Les entreprises peuvent mettre en place des barrières stratégiques.

Les stratégies de recherche – développement et d'innovation permettent de déposer des brevets (document 1). Ces brevets protègent temporairement l'innovateur. Nespresso est un exemple emblématique avec les 1 700 brevets déposés sur sa capsule de café.

Elles peuvent aussi pratiquer une stratégie de prix dissuasive, une stratégie de publicité (coût important) ou de vente liée (imprimante/cartouche d'impression).

Le rachat de ses fournisseurs dans l'industrie du luxe peut empêcher l'entrée de tout nouveau concurrent, la matière première de qualité n'étant plus disponible sur le marché (document 2).

On peut aussi être en présence de barrières de nature structurelle.

Parfois, un seul producteur est plus efficace en raison de coûts fixes importants : centrale électrique par exemple. L'existence d'économies d'échelle peut aussi constituer une barrière à l'entrée pour les entreprises ne disposant pas de la taille suffisante pour accéder au marché.

Le pouvoir de marché d'une entreprise est sa capacité à influencer les prix ou les quantités sur le marché.

La présence de barrières à l'entrée constitue une entrave à la concurrence (absence de libre entrée) ce qui donne la possibilité aux entreprises déjà présentes sur le marché d'exercer un pouvoir de marché.